

Monsieur le Conseiller fédéral
Ignazio Cassis
Département fédéral des affaires étrangères

Envoi électronique : vernehmlassung.paket-ch-eu@eda.admin.ch

swissuniversities

Comité

Berne, le 18 juillet 2025

Dr. Luciana Vaccaro

Présidente

T +41 31 355 07 56

[luciana.vaccaro@](mailto:luciana.vaccaro@swissuniversities.ch)

swissuniversities.ch

swissuniversities

Effingerstrasse 15, Case Postale

3001 Berne

www.swissuniversities.ch

Paquet « stabilisation et développement des relations Suisse-UE »

Monsieur le Conseiller fédéral,

swissuniversities vous remercie de pouvoir prendre position dans le cadre de la procédure de consultation sur le paquet « stabilisation et développement des relations Suisse-UE ».

1. Les hautes écoles suisses soutiennent le paquet d'accords avec l'UE

Des relations stables et durables avec l'Union européenne (UE) sont indispensables pour maintenir l'excellence scientifique, stimuler l'innovation et préserver la prospérité et la compétitivité internationale de la Suisse. C'est avec cette conviction que les hautes écoles soutiennent le paquet d'accords avec l'UE adopté par le Conseil fédéral. En soutenant ce paquet d'accord, les hautes écoles s'engagent non seulement pour leur excellence académique et leur capacité d'innovation, mais aussi pour la prospérité de la Suisse dans son ensemble.

Pour les hautes écoles suisses, un cadre stable des relations avec l'UE est ainsi le meilleur garant d'une intégration pleine et entière dans les programmes de recherche et de formation. Le paquet d'accords/Bilatérales III constitue un paquet interdépendant (clause guillotine). S'il n'est pas approuvé dans son ensemble, toutes les participations suisses aux programmes de l'UE (Horizon Europe, Erasmus+, etc.) pourraient être supprimées après 2028.

2. Sécurité juridique et stabilité

Dans un monde marqué par de fortes incertitudes, il est crucial de privilégier la stabilité des relations sur notre continent. Le paquet d'accords avec l'UE établit un cadre réglementé et durable avec le plus important partenaire de notre pays. Le paquet d'accords adopté en 2025 garantit à la Suisse une stabilité juridique indispensable pour les entreprises, les hautes écoles et les institutions publiques. Il assure un cadre harmonisé pour les échanges économiques, les projets de recherche, les mobilités académiques et les contrats transfrontaliers.

Cette sécurité permet aux hautes écoles de participer à des consortiums européens sans obstacles juridiques, aux chercheurs de signer des accords de collaboration conformes au droit européen, et aux entreprises d'investir dans l'UE selon des règles claires pour les deux

parties. Les comités mixtes, formés à égalité par l'UE et la Suisse, permettent de clarifier les points de discorde.

3. Programmes de recherche européens

L'accord sur les programmes de l'UE (European Union Programmes Agreement EUPA) pose le cadre juridique de la participation de la Suisse aux programmes de l'UE. Actuellement, il englobe la participation à Horizon Europe, au programme Euratom, à l'infrastructure de recherche ITER, au programme Digital Europe (réunis sous la désignation « paquet Horizon » 2021-2027), à Erasmus+ et à EU4Health. Il ouvre également la possibilité d'une future participation à d'autres programmes de l'UE. À chaque nouvelle génération de programme, la Suisse pourra revoir à quels programmes ouverts à la participation de pays tiers elle veut s'associer.

swissuniversities salue les perspectives ouvertes par la prochaine signature de l'EUPA. Comme souligné dans la planification stratégique « Coordination de la politique des hautes écoles à l'échelle nationale 2025–2028 », l'adoption de ce paquet d'accords EUPA est essentielle pour les hautes écoles suisses. L'association aux programmes de recherche et d'innovation de l'UE offre aux institutions suisses la possibilité de diriger des projets de pointe, d'accéder aux très compétitives et prestigieuses bourses de recherche de l'ERC (European Research Council) et les bourses Marie Skłodowska-Curie (MSCA), d'attirer des talents internationaux et de consolider leur intégration dans les réseaux de coopération européens. L'ERC soutient des projets de recherche de pointe portés par des chercheuses et chercheurs d'excellence, et constitue l'un des instruments les plus compétitifs et reconnus au monde. Par le passé, les hautes écoles y ont connu un grand succès, attirant ainsi non seulement des financements européens considérables, mais aussi une importante reconnaissance scientifique pour la Suisse. L'industrie suisse, par la recherche appliquée, est aussi pleinement associée à ces projets.

Il est ainsi essentiel que la Suisse conserve sa position de leader et son attractivité dans les domaines de la recherche et de l'innovation. Plus la période de non-association se prolonge, plus le risque de voir les chercheurs hautement qualifiés et les entreprises innovantes partir dans les pays voisins, où les conditions sont plus attrayantes, est élevé. À long terme, la Suisse pourrait non seulement perdre sa position de premier plan au niveau mondial de la recherche et de l'innovation, mais aussi voir diminuer l'attractivité de sa place économique.

4. Programme européen de formation

swissuniversities relève l'importance et la cohérence de l'ensemble des programmes compris dans l'EUPA. Il n'y a ainsi pas une délimitation nette entre formation, recherche et innovation. Pour Erasmus+, swissuniversities relève les points suivants :

- Erasmus+ est aujourd'hui beaucoup plus qu'un programme de mobilité, il offre un soutien complet aux échanges et à la coopération internationale. Il joue un rôle de plus en plus crucial dans la promotion de l'internationalisation de l'enseignement supérieur en Europe avec un focus important sur les thématiques de l'inclusivité, durabilité, égalité des chances et la valorisation des compétences (Union of skills). Erasmus+ contribue ainsi de manière significative au développement personnel et professionnel d'une large palette de personnes en formation.
- Erasmus+ soutient notamment les Alliances universitaires européennes auxquelles plus de 40 % des hautes écoles suisses participent activement pour construire l'Espace européen

de la recherche et de la formation de demain. Ces Alliances universitaires européennes constituent un outil puissant pour renforcer l'internationalisation de toutes les hautes écoles suisses, des équipes de recherche aux étudiant·es en passant par l'administration. Le financement de cette participation suisse aux Alliances doit être stabilisé à travers une association dans la durée. Une absence d'association limiterait leur participation, affaiblirait leur visibilité et risquerait à terme de marginaliser le rôle de la Suisse dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

- La solution suisse ne couvre que peu d'actions prévues par Erasmus+, en particulier celles des actions clés 2 « Coopération entre organisations et établissements » et 3 « Soutien à l'élaboration des politiques et à la coopération » ;

Dans un contexte international tendu, l'association pleine à Erasmus+ permettrait aussi à la Suisse de renforcer ses liens avec l'UE et de préserver son excellence éducative et scientifique.

En lien avec la perspective d'une réassociation à Erasmus+ dès 2027, swissuniversities souhaite faire les remarques suivantes :

- L'association à Erasmus + dès 2027 ne doit pas se faire au détriment du financement du domaine FRI déjà lourdement touché par les mesures d'assainissement.
- Les hautes écoles doivent se préparer à la réassociation pour 2027 dans un contexte très incertain et sans ressources supplémentaires. C'est un véritable défi pour la plupart d'entre elles.
- Pour qu'une association soit réalisable dès 2027, les décisions relatives au budget doivent être prises au plus tard à l'automne 2026.

5. Principe de non-discrimination et implications pour les taxes d'études

Selon le principe de la non-discrimination entre les citoyen·nes de l'UE, les hautes écoles suisses devront harmoniser leurs politiques tarifaires. Ainsi, les étudiant·es de l'UE devront être soumis·es aux mêmes taxes que les étudiant·es suisses. De nombreuses hautes écoles seront ainsi confrontées à des défis financiers et structurels importants, même si c'est à des degrés divers, si l'on ne fait plus de distinction entre les étudiant·es nationaux et les étudiant·es étrangers de l'UE en matière de taxes d'études. Des solutions doivent être trouvées au niveau national pour les hautes écoles suisses afin qu'elles puissent continuer à garantir leur qualité, leur capacité et le financement nécessaire. Elles sont confiantes dans le fait que des mesures adéquates pourront être prises pour répondre à ces exigences et nous saluons les mesures d'atténuation prévues pour les EPF ainsi que les mesures prises par la Confédération en faveur des cantons responsables et de leurs hautes écoles afin de garantir une période de transition adéquate.

Je vous souhaite bonne réception de la prise de position de swissuniversities et vous prie de recevoir, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de mes salutations distinguées.

Dr. Luciana Vaccaro
Présidente